Crowe

Ficorec Audit

327, boulevard Michelet
13009 Marseille
Tél. + 33 (0)4 91 32 19 19

32, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
13100 Aix-en-Provence
Tél. + 33 (0)4 42 50 01 00

www.crowe-ficorec.fr

MICRO-PACKS ASSOCIATION

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31/12/2020

Présentés à l'Assemblée Générale du 16 avril 2021

Crowe

Ficorec Audit

327, boulevard Michelet
13009 Marseille
Tél. + 33 (0)4 91 32 19 19

32, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
13100 Aix-en-Provence
Tél. + 33 (0)4 42 50 01 00

www.crowe-ficorec.fr

MICRO-PACKS ASSOCIATION

880 Route de Mimet
13541 GARDANNE CEDEX

SIREN : 489 967 901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2020

Présenté à l'Assemblée Générale du 16 avril 2021

Ce rapport contient 18 pages

S.A.R.L. de Commissariat aux Comptes inscrite près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence au capital de 40 000 €.
RCS Marseille 383 916 608 - TVA intracommunautaire FR 63 383 916 608.

Expertise comptable I Audit I Conseil

THE GLOBAL COMPACT
NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Crowe

Ficorec Audit

327, boulevard Michelet
13009 Marseille
Tél. + 33 (0)4 91 32 19 19

32, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
13100 Aix-en-Provence
Tél. + 33 (0)4 42 50 01 00

www.crowe-ficorec.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

MICRO-PACKS ASSOCIATION

Exercice clos le 31/12/2020

Aux membres,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MICRO-PACKS relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.R.L. de Commissariat aux Comptes inscrite près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence au capital de 40 000 €.
RCS Marseille 383 916 608 - TVA intracommunautaire FR 63 383 916 608.

Expertise comptable I Audit I Conseil

THE GLOBAL COMPACT
NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises comme pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 1er avril 2021

FICOREC AUDIT
Représenté par

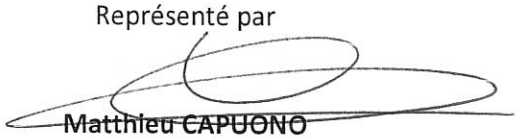

Matthieu CAPUONO
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2020

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	69 698	55 714	13 984	4 001	9 983	249.51
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	127 414	123 168	4 246	4 746	500-	10.54-
	Installations techniques Matériel et outillage	4 215 866	3 436 133	779 733	517 619	262 115	50.64
	Autres immobilisations corporelles	3 903	3 614	289	879	590-	67.13-
	Immobilisations en cours				185 737	185 737-	100.00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total I	4 416 882	3 618 629	798 252	712 982	85 270	11.96
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				7 323	7 323-	100.00-
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	308 537	118 905	189 632	81 142	108 489	133.70
	Autres créances	107 845		107 845	33 702	74 143	219.99
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	458 758		458 758	590 195	131 438-	22.27-
	Charges constatées d'avance (3)	10 016		10 016	9 654	363	3.76
	Total III	885 156	118 905	766 251	722 017	44 234	6.13
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 302 038	3 737 534	1 564 503	1 434 999	129 504	9.02

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	957 429	957 429		
	Report à nouveau	309 648-	378 960-	69 312	18.29
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	21 308-	69 312	90 620-	130.74-
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	290 829	177 829	112 999	63.54
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	917 302	825 611	91 692	11.11
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	221 182	293 653	72 470-	24.68-
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	326 966	281 139	45 827	16.30
	Dettes fiscales et sociales	51 057	33 825	17 232	50.94
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	47 996		47 996	
	Total IV	647 201	608 616	38 585	6.34
	Ecarts de conversion passif **(V)**		772	772-	100.00-
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 564 503	1 434 999	129 504	9.02

(1) Dont à plus d'un an — 599 205 — 608 616
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	118 457	155 122	36 665-	23.64-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 200	36 362	34 162-	93.95-
Collectes				
Cotisations	778 635	752 148	26 487	3.52
Autres produits	0		0	
Total I	899 293	943 632	44 339-	4.70-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	793 813	787 813	6 000	0.76
Impôts, taxes et versements assimilés	1 033	7 434	6 401-	86.10-
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	186 971	92 808	94 163	101.46
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions		7 456	7 456-	100.00-
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)				
Total II	981 817	895 510	86 307	9.64
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	82 524-	48 122	130 646-	271.49-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	2 212		2 212	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 212		2 212	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	1 126	1 621	495-	30.53-
Différences négatives de change	1 229	768	461	59.99
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 355	2 389	34-	1.43-
2. Résultat financier (V-VI)	142-	2 389-	2 247	94.04
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	82 667-	45 733	128 400-	280.76-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	288	3 639	3 351-	92.08-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	61 357	19 940	41 417	207.70
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	61 645	23 579	38 066	161.44
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	286		286	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	286		286	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	61 359	23 579	37 780	160.22
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	963 151	967 211	4 061-	0.42-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	984 458	897 899	86 559	9.64
Solde intermédiaire	21 308-	69 312	90 620-	130.74-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	21 308-	69 312	90 620-	130.74-

FICORETEC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 353 910 603 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 12
Permanence ou changement de méthodes 13

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 13
Etat des amortissements 14
Tableau de variation des fonds associatifs 15
Etat des provisions 15
Etat des échéances des créances et des dettes 15
Autres immobilisations incorporelles 16
Evaluation des immobilisations corporelles 16
Evaluation des amortissements 16
Dépréciation des créances 16
Produits à recevoir 17
Charges à payer 17
Charges et produits constatés d'avance 17
Subventions d'équipement 17

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Valorisation des contributions volontaires 18

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles 18

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET [illegible] 008 00011
327, [illegible] MARSEILLE

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 564 503.32 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 899 292.78 Euros et dégageant un déficit de 21 307.61- Euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social :
Micro-PackS est un point d'ancrage local f édérant les " acteurs " de l'écosystème Microélectronique permettant au travers de la mutualisation de MOYENS (équipements, humains, services) et de SAVOIR-FAIRE de renforcer leur R&D et leur services (innovation, prototypage).

Description de la nature et du périmètre des activités :
Micro-Packs met à disposition des équipements et services à des coûts raisonnables.
Elle contribuer à l'innovation et au développement préindustriel des domaines du packaging semi-conducteur, sécurité, électronique imprimée, caractérisation, RF
Elle favorise les rencontres, les collaborations entre tous les acteurs. Pour les partenaires internes et externes : PME, TPE, start-up, grands groupes, académiques, étudiants doctorants présents en (PACA), en national, voire Européen.
Cette plateforme permet de réduire fortement les temps de cycle de développement de nouveaux produits, design et des technologies par ces activités de prototypage. De par l'hétérogénéité des acteurs, elle est un lieu de partage d'expertise, d'idées, de rencontres favorables à l'innovation et à la création de nouveaux concepts.
Elle mutualise ainsi des moyens et de l'expertise de recherche et de développement entre grands groupes, académiques, PME, startups dans le but d'améliorer leur compétitivité et le couplage entre recherche publique et privée.

Description des moyens mis en ouvre :
C'est une plateforme qui facture des contributions et/ou prestations à ses membres et est soutenue depuis sa création par les acteurs publics au niveau local, régional, national et européen
Sa pérennisation est un enjeu pour le territoire de la région Sud et pour la continuité du développement de la R&D dans le secteur du Micro-Packaging, de la Sécurité, de la RF et de l'IoT.

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 complété par le règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, lui même modifié par le règlement ANC 2020-08 du 04/12/20.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	55 198		14 500
Constructions sur sol d'autrui	127 414		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 772 603		443 765
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 903		
TOTAL	3 903 921		443 765
TOTAL GENERAL	3 959 119		458 265

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			69 698	69 698
Constructions sur sol d'autrui			127 414	127 414
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		502	4 215 866	4 215 866
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 903	3 903
TOTAL		502	4 347 184	4 347 184
TOTAL GENERAL		502	4 416 882	4 416 882

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	51 197	4 517		55 714
Constructions sur sol d'autrui	122 668	500		123 168
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 254 985	181 364	216	3 436 133
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 024	590		3 614
TOTAL	3 380 677	182 454	216	3 562 915
TOTAL GENERAL	3 431 874	186 971	216	3 618 629

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 517				
Constructions sur sol d'autrui	500				
Instal.techniques matériel outillage indus.	181 364				
Matériel de bureau informatique mobilier	590				
TOTAL	182 454				
TOTAL GENERAL	186 971				

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	957 429				957 429
Report à nouveau	378 960-		69 312	0-	309 648-
RESULTAT DE L'EXERCICE	69 312	69 312-		21 308	21 308-
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	177 829	643-	174 000	60 358	290 829
Provisions réglementées					
TOTAL I	825 611	69 955-	243 312	81 665	917 302

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	120 585		1 680		118 905
TOTAL	120 585		1 680		118 905
TOTAL GENERAL	120 585		1 680		118 905
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 680		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	142 247	142 247	
Autres créances clients	166 290	166 290	
Taxe sur la valeur ajoutée	59 849	59 849	
Divers état et autres collectivités publiques	47 996	47 996	
Charges constatées d'avance	10 016	10 016	
TOTAL	426 399	426 399	

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 353 916 603 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	286	286		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	220 896	146 786	74 110	
Fournisseurs et comptes rattachés	326 966	326 966		
Taxe sur la valeur ajoutée	51 057	51 057		
Produits constatés d'avance	47 996	47 996		
TOTAL	647 201	573 091	74 110	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	72 681			

Autres immobilisations incorporelles

Les autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Log non subv cera visualisat°+ datacon update	22 000	25.00
Logiciels non subventionnés autres	4 077	100.00
Logiciels subventionnés	43 621	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Les immobilisations corporelles antérieures à 2010 ou postérieures à 2012 ont été amorties selon le tableau ci-après.

Les immobilisations acquises sur les exercices 2010, 2011 et 2012 dans le cadre du programme CIMPACA 2009-2013 Phase II (Matériel et outillages de recherche) ont été amorties sur le plan comptable selon le mode linéaire sur 4 ans et sur le plan fiscal selon le mode dégressif sur 4 ans.
La différence avec l'amortissement comptable linéaire avait été comptabilisée en amortissements dérogatoires.

Catégorie	Mode	Durée
Construction sur sol d'autrui	Linéaire	De 3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	De 3 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	De 3 à 4 ans

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 918 603 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	47 996
Total	47 996

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	286
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 951
Total	148 237

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 016
Total	10 016
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	47 996
Total	47 996

Subventions d'équipement

La subvention d'investissements octroyée sur 2018 par le Feder pour un montant initial de 200.000 € a été réajustée au prorata du total des dépenses réalisées, soit après réajustement, un montant de 197.769.69 €.
La subvention d'investissements octroyée sur 2020 par la Région Paca pour un montant initial de 174.000 € a été réajustée au prorata du total des dépenses réalisées, soit après réajustement, un montant de 173.356.54 €.

Le produit de ces subventions est rapporté aux résultats de l'association au rythme des amortissements pratiqués sur les biens subventionnés ; soit un montant total de 60 357.13 € au titre de l'exercice 2020.

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 603 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Il convient de souligner la mise à disposition au titre de contributions volontaires par le Centre Microélectronique de Provence Georges-Charpak d'équipement de recherche (acquis de 2006 à 2008) d'un cout total de 1 470 000 euros entièrement amortis au 31/12/2011.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	439 400
Total	439 400

L'emprunt est garantit par un nantissement du materiel qui fait l'objet du financement ; à savoir la machine DATACON.

FIDUREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 393 910 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

MICRO-PACKS ASSOCIATION

Exercice clos le 31/12/2020

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.